

Règlement du concours de l'enquête : la perception des parents par rapport aux métiers de l'industrie

1. Organisateur du concours

Ce concours est organisé par IDELUX Développement dont le siège social est situé Drève de l'Arc-en-Ciel 98 à 6700 Arlon, ci-après dénommé « L'organisateur ».

2. Objet du concours

Lors de votre visite sur le site www.idelux.be/actualités, vous avez participé à l'enquête sur la perception des parents par rapport aux métiers de l'industrie réalisée dans le cadre de la mission REMALUX, Redéploiement économique de l'industrie Manufacturière en province de Luxembourg. Le projet REMALUX a pour ambition de définir et d'enclencher le nouveau visage de l'industrie en province de Luxembourg en redorant l'image de l'industrie et de ses métiers auprès du grand public et en attirant les jeunes vers les filières STEAM et les métiers qualifiants.

À la fin du questionnaire d'enquête précité, deux questions vous seront posées afin de vous permettre de remporter le concours (cf. point 5).

Par sa participation au concours, le participant accepte ce règlement entièrement et sans condition.

3. Lot offert

Le gagnant remportera 4 places (2 adultes et 2 enfants), valable jusqu'au 31/12/23, pour accéder à la journée du spationaute qui se tiendra à l'Euro Space Center. Les places remportées seront disponibles ce jour-là à l'accueil de l'Euro Space Center.

Les places gagnées ne pourront en aucun cas être échangées contre leur contre-valeur en espèces ou un autre gain en nature. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident qui pourrait survenir à l'occasion de l'utilisation ou de la jouissance du lot gagné.

4. Durée du concours

Le concours est mis en place du 07 mars 2023 jusqu'au 14 avril 2023. Le gagnant sera contacté le 17 avril 2024 par l'organisateur via l'adresse mail communiquée dans le questionnaire dont il est question au point 2.

5. Modalités de participation et conditions d'accès

Le formulaire d'enquête à compléter pour participer au concours est accessible en ligne depuis l'adresse suivante www.idelux.be/actualités. La participation au concours est gratuite. À la fin du questionnaire de ladite enquête, deux questions vous seront posées. La personne qui aura répondu correctement à la question relative à la date de création de l'Euro Space Center et qui aura également donné la réponse la plus proche à la question subsidiaire remportera le lot gagnant. En cas d'égalité, un tirage au sort informatique sera réalisé par IDELUX Développement.

Les conditions pour pouvoir participer au concours sont les suivantes :

- Le concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en Belgique ;
- Toute personne ne peut participer qu'une seule fois à l'enquête ;

- Le gagnant devra avoir répondu à l'enquête ;
- Le gagnant devra avoir correctement répondu à la première question à choix multiples et avoir donné la réponse la plus proche à la question subsidiaire ;
- Le gagnant devra avoir communiqué une adresse email valide.

6. Modification du concours

L'organisateur se réserve le droit, à tout moment et sans préavis ni obligation de justifier sa décision, d'écourter, de prolonger, de reporter ou d'annuler le concours ainsi que de modifier tout ou partie des conditions d'accès et/ou des modalités de mise en œuvre du jeu, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée ni qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée de ce fait.

Si des modifications sont apportées au règlement, elles seront communiquées via www.idelux.be/actualités

7. Traitement des données personnelles

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur les participants sont traitées conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46 / CE (règlement général sur la protection des données).

Le responsable de traitement est l'organisateur. Les données personnelles qui sont collectées en fin de concours sont des données d'identification personnelles et sont utilisées par l'organisateur afin de lui permettre de contacter le gagnant du concours. Si vous ne transmettez pas les données d'identification personnelles demandées, l'organisateur ne sera pas en mesure de vous octroyer le lot remporté. La base juridique de ce traitement repose sur votre consentement (article 6, alinéa 1, point a) du RGPD). Par ailleurs vos données seront également transmises à notre sous-traitant, le bureau d'études INCIDENCE dont le siège social est situé Rue Arthur Hardy 7B, 1300 Limal et qui est chargé de la réalisation du questionnaire. Vos données ne seront pas conservées au-delà du temps nécessaire pour la finalisation des procédures liées à l'organisation du concours.

Vous disposez des droits suivants à l'égard de vos données personnelles détenues par IDELUX Développement :

- Droit d'accès ;
- Droit de rectification ;
- Droit à l'effacement ou droit à l'oubli ;
- Droit à la limitation du traitement ;
- Droit d'opposition ;
- Droit à la portabilité des données ;
- Droit de retirer votre consentement ;
- Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Vous pouvez demander à faire valoir ces droits ainsi que toute réclamation sur le traitement de vos données personnelles depuis le site internet d'IDELUX ou en prenant contact avec notre délégué à la protection des données personnelles (dpo@idelux.be).